

# DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D'AZUR

## Scolarisation d'un enfant en provenance d'une autre commune

Responsable 1 :

Nom : .....

Prénom : .....

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable  
légal de l'enfant

Autorité parentale :  Oui  Non

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Courriel : .....

Je souhaite recevoir mon certificat d'inscription  
par courriel

Responsable 2 :

Nom : .....

Prénom : .....

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable  
légal de l'enfant

Autorité parentale :  Oui  Non

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Courriel : .....

Je souhaite recevoir mon certificat d'inscription  
par courriel

Situation familiale :  Célibataire  Marié(e)/Pacsé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

### Demander l'inscription de l'enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  M  F - Né le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : .....

Département : ..... Pays : .....

A l'école de : ..... En classe de .....

Pour l'année scolaire 2018-2019 à partir du .....

### MOTIVATION DE LA DEMANDE

Rapprochement de fratrie, précisez le nom prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent dans l'école demandée. ....

Enfant en situation de handicap : joindre les attestations MDPH

Proximité professionnelle, familiale ou autre

Poursuite de la scolarité

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait le ..... à .....

Signature Responsable 1 :

Signature Responsable 2 :



# DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D'AZUR

## Scolarisation d'un enfant en provenance d'une autre commune

PARTIE A COMPLETER PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Ou Président de l'EPCI compétent

Je soussigné(e), .....

Représentant (Collectivité de résidence compétente).....

.....

Déclare avoir pris connaissance de la demande de dérogation de secteur scolaire déposée pour le compte de l'enfant ci-dessus nommé désigné.

### Compte tenu des éléments communiqués :

La présente demande est restituée avec un AVIS FAVORABLE et la collectivité de résidence s'engage à participer financièrement aux dépenses de scolarisation auprès de la communauté de communes Alpes d'Azur, conformément à l'article L 212-8 du code de l'éducation.

La présente demande est restituée avec un AVIS DEFAVORABLE.

### Date et signature de l'autorité compétente :



## DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D'AZUR

### Scolarisation d'un enfant en provenance d'une autre commune

#### Documents à joindre obligatoirement à votre demande :

1. Copie du document d'identité du responsable ou Copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document justifiant de sa filiation ou situation.
  - *Si divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1<sup>ère</sup> et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)*
2. Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication
3. Le présent document signé par la collectivité de résidence compétente.

#### CE FORMULAIRE ET LES PIECES COMPLEMENTAIRES SONT A RENVOYER A :

Communauté de Communes Alpes d'Azur  
Place Conil  
06260 PUGET THENIERS

Ou par mail à [ecole@alpesdazur.fr](mailto:ecole@alpesdazur.fr)

#### Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du formulaire et des pièces complémentaires à la Communauté de Communes Alpes d'Azur
2. Traitement de la demande et émission d'un certificat d'inscription
3. Envoi du certificat d'inscription à la famille
4. Prise de rendez-vous par la famille avec le directeur/directrice de l'école qui effectue l'admission de l'enfant.

Attention : aucune admission ne peut être effectuée sans la présentation du certificat d'inscription.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le service des Affaires Scolaires au 04.93.23.24.34, mail : [ecole@alpesdazur.fr](mailto:ecole@alpesdazur.fr) ou votre mairie.